

ENGAGEMENT D'UNE PERSONNE AUTORISÉE

Je, _____, reconnais que je suis une personne autorisée
(inscrire le nom au complet en caractères d'imprimerie)

relativement à un candidat à l'adhésion comme membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACFM ») ou à un membre de l'ACFM (une « société membre », expression qui englobe tout autre membre de l'ACFM relativement auquel je suis une personne autorisée à l'occasion) et je conviens par les présentes de ce qui suit :

1. j'aviserai par écrit la société membre de laquelle je suis une personne autorisée de tout changement touchant des renseignements me concernant en tant que personne autorisée, conformément aux lois applicables ou aux Statuts, Règles ou Principes directeurs de l'ACFM (ci-après appelés les « Règles de l'ACFM »);
2. je suis lié par les Règles de l'ACFM, telles qu'elles sont modifiées et complétées à l'occasion, et je les respecterai et m'y conformerai;
3. je connais les Règles de l'ACFM et me tiendrai à jour lorsqu'elles seront modifiées et complétées à l'occasion;
4. je reconnais la compétence de l'ACFM et, s'il y a lieu, de son conseil d'administration, de ses dirigeants et de ses comités et conseils.

Si mon statut de personne autorisée est révoqué ou suspendu relativement à une société membre, je conviens de mettre fin immédiatement à mon association avec celle-ci et de n'accepter par la suite aucun emploi au sein de toute autre société membre et de ne rendre aucun service de quelque nature que ce soit pour une autre société membre, à moins d'être inscrit et autorisé conformément aux lois applicables et aux Règles de l'ACFM.

Je reconnais que l'ACFM peut obtenir tout renseignement de quelque source que ce soit, dans la mesure permise par les lois applicables dans tout territoire du Canada et ailleurs, et j'y consens.

DATÉ du _____ 20 ____ .

Signature de la personne autorisée